

Planification stratégique 2024-2030

Magog, une ville nature, durable et prospère

Magog, le 18 juin 2024 – La Ville de Magog a, hier soir lors d'une séance du conseil municipal, dévoilé sa nouvelle Planification stratégique 2024-2030. Cette réflexion est le fruit d'une démarche co-réalisée avec les élus municipaux, la direction et les employés de la Ville de Magog, les organismes du territoire ainsi que les citoyens. Les six grands axes qui guideront les décisions et les actions de l'organisation municipale concernent le développement du territoire, l'environnement, l'économie, les services offerts, les infrastructures et les employés municipaux. Il est possible de consulter la planification stratégique de la Ville de Magog au ville.magog.qc.ca/ps.

« C'est avec fierté que nous présentons la vision 2024-2030 », a déclaré la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier. « Devant les différents enjeux auxquels nous sommes confrontés et la multitude de projets potentiels, nous avons identifié ce sur quoi nous allons concentrer nos efforts jusqu'en 2030. Nos aspirations communes nous permettront de prendre des décisions cohérentes, complémentaires et inspirantes propulsées par les projets porteurs qui ont été identifiés par la communauté de Magog. »

Cette réflexion stratégique s'inscrit dans cette volonté qu'ont les élus d'établir les priorités d'intervention qui orienteront les décisions futures. « La Planification stratégique, le Plan d'urbanisme, la Politique d'habitation, la Politique de l'arbre et le Plan directeur de transport actif sont de récents outils de planification qui sont interreliés afin d'assurer une continuité dans nos actions », explique M^{me} Pelletier. « Notre Planification stratégique est le guide de référence qui inclut les politiques énoncées ci-dessus. Nos aspirations et nos projets porteurs sont cohérents avec nos objectifs en matière de développement du territoire et d'environnement. Ils nous permettent également de prendre des engagements qui concernent le développement économique, la diversité des services offerts aux citoyens, la saine gestion de nos infrastructures et l'importance que nous accordons à nos employés. La Planification stratégique cible les projets porteurs dans lesquels nous mettrons nos efforts. Il s'agit d'un outil majeur pour nous assurer que la transformation de la ville soit réussie selon les attentes qui ont été exprimées. »

Vision 2024-2030

Ce que la Ville de Magog souhaite atteindre d'ici à 2030 :

« Entre lacs et montagnes, oser le développement durable d'un milieu de vie tissé serré tout en préservant notre nature. »



Aspirations et projets porteurs 2024-2030

Afin de soutenir et de concrétiser cette vision, six aspirations ont été définies. Pour chacune d'elles, des projets porteurs ont été identifiés :

Aspirations	Projets porteurs
1. Densifier et repenser l'aménagement de notre territoire	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands. Soutenir des projets de quartiers densifiés. Verdir la ville et ses espaces publics.
2. Protéger nos milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> Accentuer nos actions de protection de l'eau. Encadrer la protection de la canopée sur le territoire. Mettre en œuvre la stratégie de conservation des milieux naturels. Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.
3. Propulser la vitalité économique de notre communauté	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les commerces et services de proximité. Favoriser l'accueil d'événements ayant des retombées significatives. Maintenir l'attractivité du centre-ville et de l'offre commerciale du territoire. Optimiser l'espace du parc industriel.
4. Optimiser et diversifier notre offre de services	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'offre de services de transport alternatif. Investir dans des infrastructures multifonctionnelles. Revoir le modèle de soutien aux organismes offrant des services aux citoyens.
5. Assurer une saine gestion de nos infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> Conserver le lien principal du réseau de sentiers du Marais de la Rivière-aux-Cerises. Explorer des sources d'énergies alternatives. Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.
6. Faire vivre notre marque employeur	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le rayonnement de notre marque employeur. Préserver une expérience-employé de qualité.



Pour assurer que les objectifs définis dans la planification stratégique se concrétisent, les choix de projets prioritaires pour l'année 2025 et les suivantes seront encadrés par les orientations contenues dans le document.

Pour plus d'information : ville.magog.qc.ca/ps.

- 30 -

Sources et informations :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

